

Un Compartiment de Star Fund, un Fonds Commun de Placement ("FCP") conforme au droit belge et à la législation en matière de fiscalité des fonds d'épargne-pension en Belgique, présentant une structure à compartiments multiples avec une responsabilité séparée entre les compartiments et géré par ING Solutions Investment Management S.A.

Informations Clés

ISIN	BE0026510298
VNI	228,93
Devise	EUR
Coûts d'entrée	max. 3%
Coûts de sortie	Néant
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,26%
Coûts de transaction	0,12%
Swing Pricing***	Oui
Précompte mobilier**	Néant
TOB (ventes)	Néant

** Le précompte mobilier belge sur les plus-values s'applique aux résidents fiscaux belges soumis à l'impôt belge sur le revenu des personnes physiques. Le précompte mobilier belge sur les dividendes s'applique à tous les investisseurs. Star Fund Balanced est exonéré, car il s'agit d'un fonds de pension fiscal.

Aperçu du fonds

Volatilité***	10,59%
Duration***	3,08
Yield to Maturity***	1,55%
Ratio de Sharpe***	N/A

*** Pour les définitions, voir la section "Quelques définitions".

Objectifs*

► Société de Gestion :

ING Solutions Investment Management S.A. (Société de gestion de droit luxembourgeois)

► Objectif d'investissement :

Le compartiment investit dans un portefeuille mixte d'actions, d'obligations et instruments du marché monétaire et liquidités essentiellement libellés en euro et conformément à la législation applicable aux fonds d'investissement et à la législation en matière de fiscalité des fonds d'épargne-pension.

► Politique d'investissement :

Le compartiment investit dans différentes catégories d'actifs, de pays et de secteurs. Il est géré activement afin de pouvoir réagir en temps opportun aux évolutions des conditions de marché. Il s'appuie pour ce faire sur des analyses fondamentales et comportementales, sans fournir de garantie sur le rendement. Dans une position neutre, la pondération est de 50% en obligations, instruments du marché monétaire mais aussi liquidités et de 50% en actions. Le gestionnaire peut toutefois décider en fonction des conditions de marché de modifier ces pondérations.

► Enjeux ESG***:

Le compartiment a pour vocation d'investir dans des entreprises et des institutions qui visent un développement responsable en respectant l'environnement, leurs rôle social et une bonne gouvernance (Article 8 SFDR). Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer au Prospectus ainsi qu'au site internet <https://www.ing-isim.lu/ESG>.

► Indice de référence :

Le compartiment est géré activement. Le gestionnaire d'actifs sélectionne les investissements du fonds à sa discrétion et n'utilise aucun indice de référence.

► Heure de négociation et heure limite:

Les investisseurs peuvent demander des souscriptions et des remboursements sur une base quotidienne, conformément à la rubrique concernée du prospectus du Fonds.

► Politique de distribution :

Les parts de capitalisation ne distribuent pas de dividendes. Tous les revenus sont réinvestis.

► Informations complémentaires:

Dépositaire: Belfius Banque Belgique S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

Le dernier prospectus et les documents réglementaires périodiques les plus récents établis pour l'ensemble du Fonds sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais auprès de la Société de gestion, ING Solutions Investment Management S.A., 26, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg ou sur le site Internet <https://www.ing-isim.lu>. La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Les investisseurs peuvent demander de convertir leurs actions de toute classe d'un compartiment du Fonds en actions d'une autre classe de ce compartiment, ou d'un autre sous réserve des dispositions du prospectus.

* Il s'agit des éléments mentionnés dans le document d'informations clés. Le capital et/ ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s). L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds et non d'un sous-jacent.

Label Towards Sustainability*

L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsmab.be/fr/financedurable. Le label obtenu a une durée de validité d'un an et une réévaluation annuelle est applicable. Pour plus d'informations sur ce label, veuillez vous référer au lien <https://www.towardsustainability.be/fr/la-norme-de-qualite>.



* La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds promu. L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Performances*

Évolution de la VNI depuis 03/2019**



Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2024

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

**La VNI avant le 1er Novembre 2022 a été obtenue lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes.

Performance nette de coûts*

EUR	2023	2022	2021	2020	2019
Rendements annualisés	11,8%	-14,0%	13,2%	2,4%	13,6%

EUR	Mars	YTD**	EUR	1A	3A	5A	Depuis le lancement***
Rendements cumulés	2,3%	3,6%	Rendements actuariels	9,4%	2,3%	4,2%	6,1%

Les rendements obtenus avant le 1er Novembre 2022 ont été obtenus lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes
 Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2024

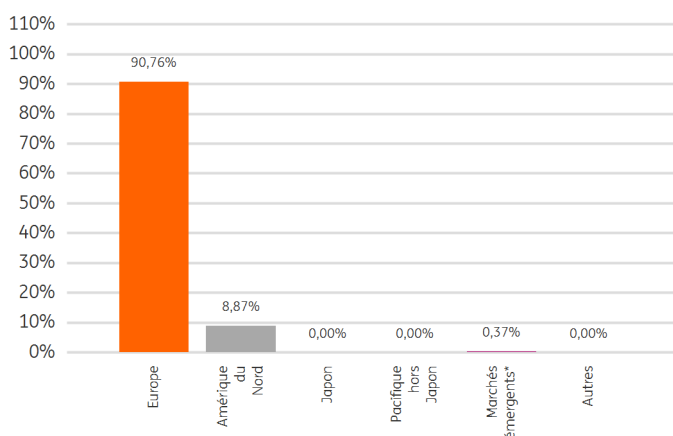
* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Pour les catégories de distribution, le rendement indiqué reflète l'hypothèse selon laquelle les dividendes ont été réinvestis.

** Year to Date, performance nette depuis le 1er janvier.

*** La classe d'action a été lancée en 02/1987.

Portefeuille

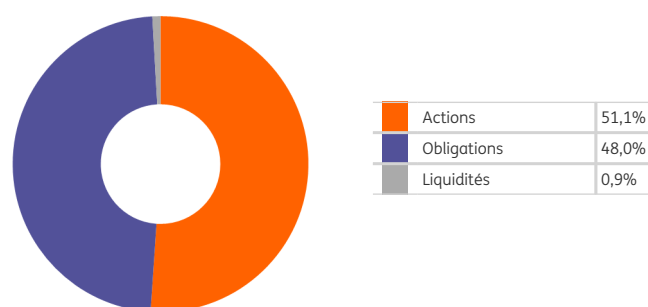
Répartition régionale



Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2024

* Pour les définitions, voir la section "Quelques définitions".

Répartition des actifs %



Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2024

Participations principales du Compartiment**

10 principales positions	Devise	Poids
1. LVMH	EUR	1,69%
2. ALLIANZ	EUR	1,60%
3. ASML HOLDING NV	EUR	1,57%
4. SAP	EUR	1,33%
5. AXA SA	EUR	1,32%
6. VINCI SA	EUR	1,31%
7. SIEMENS N AG	EUR	1,24%
8. BNP PARIBAS SA	EUR	1,23%
9. FRANCE Treasury Bond OAT 2.00% 25 NOVEMBER 2032	EUR	1,18%
10. L'AIR LIQUIDE SA	EUR	1,17%

Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2024

** Il est possible que les OPC sous-jacents du portefeuille ne soient pas enregistrés en Belgique. Veuillez consulter un conseiller en placement à cet effet.

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.

Risque de crédit

Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie. Il est considéré comme moyen.

Risque de devise

Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par des variations des taux de change. Il est considéré comme moyen.

Risque d'inflation

Risque de diminution de la valeur réelle des actifs en portefeuille des organismes de placement collectif. Il est considéré comme moyen.

Risque de rendement

Le risque de rendement est fortement lié au risque du marché. Il est considéré comme élevé.

Risque de concentration

Risque lié à une grande concentration des investissements dans certains actifs ou sur certains marchés. Il est considéré comme moyen.

* Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir une liste complète des risques susceptibles d'affecter la valeur globale du fonds.

Quelques définitions

- ▶ **ESG:** ESG signifie Environnemental, Social et Gouvernance.
- ▶ **Swing Price:** Afin de limiter le risque de liquidité et de protéger tous les investisseurs existants contre les coûts engendrés par les souscriptions et les rachats, le fond a adopté un mécanisme de protection appelé « Swing Pricing ». Ce mécanisme a pour objectif de réduire l'impact négatif (sur la VNI) des entrées et sorties de capitaux en ajustant automatiquement la VNI à la hausse ou à la baisse, selon un pourcentage prédéterminé (le « Swing Factor ») lorsque ces flux nets dépassent les niveaux prédéfinis (le(s) « seuil(s) »).
- ▶ **Volatilité:** Le degré de variation (écart-type) de l'évolution de la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds.
- ▶ **Duration:** Mesure de la sensibilité des obligations aux taux d'intérêt, calculée selon la méthode de la moyenne pondérée. Plus la durée restante est longue, plus les prix des obligations sont volatiles et réagissent à un changement de taux d'intérêt et plus la durée est longue. La durée prend en compte le taux du coupon, les dates des coupons, la date d'échéance et le prix de remboursement de l'obligation. Il indique la durée moyenne nécessaire pour collecter tous les revenus (rendements des coupons et capital) d'une obligation.
- ▶ **Yield to Maturity:** Méthode de calcul du rendement de la portion obligataire du fonds, exprimée brut en pourcentage.
- ▶ **Ratio de Sharpe:** Ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou des compartiments. Plus le ratio est élevé, plus il a été possible d'obtenir un rendement supplémentaire à un certain niveau de risque. Le ratio de Sharpe reflète le rendement supérieur au rendement sans risque par unité de risque encouru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur peut attendre d'un investissement sans risque.
- ▶ **Marchés émergents:** Un marché émergent ou pays émergent ("Emerging Market") est un pays dont le produit intérieur brut est inférieur à celui d'un pays développé. C'est au sein des pays en développement que sont apparus les pays émergents. La Chine, l'Inde et l'Indonésie, ainsi que les pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine sont régulièrement associées à cette catégorie.

La fiscalité de Star Fund en un coup d'oeil

Un placement dans ce Fonds entre en considération pour une réduction d'impôt pour épargne-pension selon les modalités du CIR92, tel que décrit ci-dessous, sous réserve de modifications de la réglementation fiscale. Le montant pris en considération pour la réduction est limité à un montant d'achat maximal par contribuable. Une réduction d'impôt atteignant soit 30% pour un versement maximum de EUR 990 par an (indexé annuellement), soit 25% pour un versement maximum de EUR 1270 (indexé annuellement) du montant investi est accordée chaque année au cours de laquelle un versement a été effectué. Le compte doit en outre avoir une durée minimale de 10 ans. En cas de remboursement avant l'âge de 60 ans, l'imposition s'effectue à l'impôt des personnes physiques (ou à l'impôt des non-résidents) et un précompte professionnel est retenu. En cas de décès le taux d'imposition s'élève, en principe, à 8% mais est diminué du montant de la perception anticipée. Si l'ayant droit a atteint l'âge de 60 ans ou plus et que le compte a été ouvert avant l'âge de 55 ans, le capital remboursé sera imposé distinctement à l'impôt sur les revenus (+ additionnels communaux). Dans ce cas, le prélèvement de l'impôt se fait: soit 10 ans après l'ouverture du compte, soit au moment où le capital est remboursé si ceci se produit avant que 10 années soient écoulées. Le taux d'imposition s'élève, en principe, à 8% mais est diminué du montant de la perception anticipée. Pour une description plus détaillée des cas possibles de remboursement du capital et du régime fiscal qui s'y rapporte, veuillez consulter le Prospectus, chapitre III paragraphe 6. Régime fiscal.

Informations pratiques

Dépositaire : Belfius Banque Belgique S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

Informations complémentaires : Le fonds d'épargne-pension Star Fund est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) de droit belge qui remplit les conditions de la Directive 2009/65/CE et géré conformément à cette même Directive par la société de gestion, ING Solutions Investment Management S.A. Les informations suivantes sont disponibles gratuitement sur le site www.star-fund.be : le prospectus (en français et en néerlandais), le document d'informations clés (KID) (en français, en néerlandais et en anglais), les rapports annuels et les rapports semestriels (en français et en néerlandais). Des exemplaires sur papier peuvent être obtenus gratuitement, en français et en néerlandais, auprès des établissements qui fournissent le service financier. Le service financier apporté au FCP est fourni par ING Belgium S.A. **Le prospectus et le KID doivent être lus avant de prendre une décision d'investissement.** La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Elle est également disponible auprès des établissements qui fournissent le service financier. Des informations sur les paiements, les participants, les rachats ou les remboursements de parts, et des informations sur le FCP sont disponibles au public auprès des bureaux des établissements qui fournissent les services financiers. La publication de la valeur nette d'inventaire peut être consultée tous les jours sur www.beama.be/VNI.

Politique de rémunération : la version actualisée en anglais de la politique de rémunération d'ING Solutions Investment Management S.A. est jointe au prospectus et peut être consultée sur le site Internet <https://www.ing-isim.lu/policies>.

Fiscalité : le droit fiscal en Belgique, l'État membre dans lequel le Fonds a été créé, peut affecter le statut fiscal personnel des investisseurs. Le traitement fiscal est fondé sur les situations individuelles et est susceptible de changer à l'avenir. Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

Informations légales : ING Solutions Investment Management S.A. peut uniquement être tenu responsable des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties correspondantes du prospectus du FCP. Toutes les informations fondamentales à la compréhension par l'investisseur des éléments de l'investissement sont incluses dans le présent document. Ce document est spécifique au compartiment et au type de parts du compartiment mentionné au début de ce document. Les passifs et les actifs de chaque compartiment sont séparés. Le rapport annuel (semestriel) est préparé par la SICAV pour l'ensemble des compartiments. Le résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, néerlandais et allemand à l'adresse suivante : <https://www.ing-isim.lu/policies>.

Réclamations: pour toute réclamation, veuillez contacter ING Solutions Investment Management à l'adresse suivante: compliance@ing-isim.lu ou OMBUDSFIN, North Gate II, 8 Box 2, Boulevard du Roi Albert II, B-1000 Bruxelles, ombudsman@ombudsfm.be ING Solutions Investment Management S.A. est agréée dans le Grand-Duché du Luxembourg par la CSSF.

